

Université Ziane Achour- Djelfa
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
Module : Initiation à la recherche bibliographique

La recherche bibliographique :

La recherche bibliographique est une étape fondamentale dans le processus de recherche, car la pertinence et la crédibilité de celle-ci en dépendent. En effet, la crédibilité d'une recherche et sa pertinence se mesurent en partie par l'originalité, la richesse, la diversité, la pertinence de choix et les modes d'usage de ses sources bibliographiques.

On distingue pour cela plusieurs étapes, dont l'exploration, la classification, l'exploitation et la documentation

1.1. L'exploration, consiste à explorer les bases de données bibliographiques, afin d'inventorier les documents référentiels existants qui peuvent servir de base et de source à la recherche. On distingue pour cela deux étapes, dont l'identification des sources existantes et ensuite l'exploration proprement dit. Les fonds bibliographiques sont presque tous accessibles par internet. alors qu'autrefois l'accès à l'information passait par la consultation d'interminables fiches cartonnées disposées dans les tiroirs des bibliothèques, ou la consultation de microfilms et de microfiches. L'information vient au chercheur, alors qu'autrefois il devait se déplacer pour la consulter. Une fois les sources identifiées, on procède à une rapide exploration, pour pouvoir évaluer la pertinence du document et ainsi faire des choix. Sans même consulter tout le document, une exploration rapide est toujours possible, grâce à quatre éléments indicateurs, dont : le titre, l'auteur, l'année d'édition et un aperçu thématique, généralement présenté à la page de couverture (4^e page). Au besoin, la consultation de la table de matière et de l'introduction, permettent parfois d'aller chercher plus de précisions. Cette étape permet de cerner une idée globale de l'ouvrage, pour fin de classification et de priorisation des choix.

1.2. La documentation est l'étape suivante. Elle consiste à répertorier, classifier et documenter l'information. Procéder ensuite à la classification de l'information grâce à une grille d'identification, dont les indicateurs peuvent-être : le titre, le nom de l'auteur, le type de document (livre périodique, thèse, etc.), le format (document écrit, visuel, audio ou audiovisuel), l'âge ou l'année d'édition (récent ou moins récent), l'objet central, les objets secondaires, les mots-clés, les concepts clés court. Un ouvrage récent est beaucoup plus pertinent pour un chercheur dans le domaine des technologies. Inversement, un ouvrage a plus de pertinence

aux yeux d'un historien lorsque son âge se rapproche de la période des. Un ouvrage original a plus d'authenticité que s'il s'agissait d'une reprise d'idées par un autre auteur, etc.

Une fois le choix fait, lister les sources choisies, selon le mode conventionnel. La classification peut se faire par thèmes avec une subdivision en format et type de document, tout en respectant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs à l'intérieur de chaque rubrique.

1.3. L'exploitation : À ce stade, il s'agit de savoir comment utiliser ces références et comment les insérer dans sa propre recherche tout en respectant les règles d'éthique et les procédures en la matière. Le fait d'utiliser une référence bibliographique sans citer la source est considéré du plagiat. En plus de la disqualification de l'ouvrage, l'auteur d'un acte de plagiat s'expose à des sanctions, selon les règlements en vigueur.

2. Les raisons pour citer ses références et sources bibliographiques :

- Appuyer la crédibilité de l'ouvrage en citant fidèlement les sources ;
- respecter les droits d'auteur et les règles d'éthique ;
- se conformer à la rigueur scientifique en indiquant les fondements et les références de vos propos ;
- faciliter le chemin à celui qui voudrait vérifier ou en savoir davantage sur la question.

3. Quand doit-on citer la source :

- Lorsqu'on utilise une citation intégrale d'un auteur, dans son propre ouvrage (citation) ;
- lorsqu'on emprunte des idées, des écrits et des propos d'un autre auteur, que nous rédigeons avec nos propres mots, pour les utiliser dans notre propre ouvrage (paraphrase) ;
- lorsqu'on utilise une photo, une image, une donnée, une statistique ou un graphique, à partir d'une autre source ;
- on doit indiquer la source complète qu'il s'agisse d'un document publié ou non, imprimé ou virtuel, à droits protégés ou du domaine public ;
- il faut cependant souligner qu'il n'est pas indispensable de citer la source s'il s'agit d'un fait de notoriété publique, de savoir commun ou d'une information répandue et évidente.

4. Normes et systèmes :

En matière de référencement bibliographique, deux systèmes internationaux de normalisation sont à l'origine des protocoles encadrant les modalités d'usage en matière de documentation : la norme **ISO 690** et la norme **IBSD** (International Standard Bibliographic Description).

La norme ISO 690 de 1987 définit les standards des références bibliographiques relatives aux documents imprimés, alors que la norme ISO 690-2 (février 1997) concerne celles relatives aux documents électroniques.

Il existe des protocoles de référencement bibliographiques qui s'inspirent de l'un ou de l'autre des systèmes normatifs et jouissent de leurs propres schémas. Ces protocoles proposent plusieurs façons de citer les sources bibliographiques. Parmi ceux-ci, nous citons les styles : APA (psychologie et sciences de l'éducation), MLA (sciences humaines et sociales), Vancouver (médecine et sciences de la santé) et Chicago (sciences humaines et sociales). Le protocole MLA est élaboré par la Modern Language Association of America à l'usage des professeurs de littératures/langues vivantes. Le protocole APA est élaboré par l'American Psychological Association à l'usage des psychologues et s'applique aux sciences naturelles et sociales.

À noter que souvent les styles varient selon la discipline, et les universités mettent au service des étudiants des guides et des logiciels appropriés. Il existe également des logiciels libres pour la gestion bibliographique tels que Zotero

Il faut se conformer aux directives de l'enseignant ou de l'établissement. À défaut, appliquer les règles générales d'usage et veiller à maintenir la cohérence, en s'assurant de suivre le même modèle tout le long de l'ouvrage.

5. Comment utiliser les sources :

Il y a deux manières essentielles d'utiliser les références bibliographiques : C'est une **citation**, lorsqu'il s'agit d'utiliser un texte intégral ou, d'une **paraphrase**, lorsqu'il s'agit de puiser l'idée d'un autre auteur et de l'exprimer avec ses propres mots. Pour insérer une citation extraite intégralement d'un texte, il faut utiliser des guillemets et citer la référence complète. Une citation courte peut-être directement insérée dans le texte, alors qu'une citation plus longue (3 lignes et plus), vient à part et entre guillemets. Dans les deux cas, il faut citer la référence complète. Parfois, il ne s'agit ni d'une citation, ni d'une paraphrase, mais d'un simple renvoi bibliographique, pour orienter le lecteur qui voudrait approfondir plus, sur la question ou vérifier la crédibilité scientifique des idées avancées.

6. Comment citer les sources :

Pour citer la source, il existe deux méthodes :

6.1. La méthode classique, selon laquelle la source est citée en tant que note de bas de page. Il faut placer un appel de note en exposant, juste après le mot ou le groupe de mots, avant la

ponctuation finale et avant les guillemets, s'il s'agit d'une citation ; celui-ci renvoie à la référence en bas de page ou en fin du texte.

Exemple : *Benyoucef explique les modes d'urbanisation* : « *Ce mouvement d'urbanisation se traduit également par la croissance du nombre de villes, la création de nouveaux noyaux urbains, l'extension des noyaux urbains existants, la densification des tissus urbains et l'urbanisation continue des territoires agricoles.*¹ » _____

¹Brahim Benyoucef, *Analyse urbaine, éléments de méthodologie*, Alger, O.P.U, 3^e éd. 2010, p. 55.

6.2.La méthode auteur-date, utilisée souvent en sciences naturelles et en sciences sociales, et tend à se généraliser. Elle consiste à insérer la source dans le texte lui-même, en citant l'auteur et la date entre parenthèses. La référence complète est présentée dans la liste bibliographique, à la fin du document.

Benyoucef explique les modes d'urbanisation : « *Ce mouvement d'urbanisation se traduit également par la croissance du nombre de villes, la création de nouveaux noyaux urbains, l'extension des noyaux urbains existants, la densification des tissus urbains et l'urbanisation continue des territoires agricoles.* » (**Benyoucef, 2010, p. 11**)

Il faudrait ensuite inscrire la référence complète dans la section bibliographie à la fin du travail :

BENYOUCEF, Brahim. *Analyse urbaine, éléments de méthodologie*, Alger, O.P.U, 3^e éd. 2010, 85 p. Les **styles bibliographiques** font l'option d'une méthode plutôt que d'une autre. Par exemple, le style APA utilise la **méthode auteur-date**, tandis que le style Vancouver utilise la **méthode classique**.

Lorsqu'il s'agit de références successives au même document, utiliser : **ibid.**, à la place de la référence complète de l'ouvrage qui vient immédiatement d'être cité (ibid., p. 35 : pour faire référence à une page déterminée de ce même ouvrage ; ibid., p. 35-53 : pour faire référence à plusieurs pages de ce même ouvrage. S'il y a deux ou trois auteurs : indiquer leurs noms en utilisant la conjonction «et», entre les deux derniers auteurs. S'il y a plus de trois auteurs : indiquer le nom du premier, suivi de l'expression et al. (et les autres) en italique, suivi d'un point. S'il n'y a aucun auteur mentionné, on indique l'organisme ou la personne morale responsable de la production du document (page Web, site, etc.).

7.Sans oublier le recueil bibliographique:

En plus des renvois de bas de page ou de fin de texte, toutes les références bibliographiques doivent être répertoriées et présentées dans un recueil bibliographique à la fin de l'ouvrage. Le

recueil peut-être structuré par thèmes, subdivisé selon les types de documents ou les formats (ex : livres, périodiques, mémoires et thèses, etc.,) et classé en ordre alphabétique.

: